

A photograph of two men in a gold mine. One man is kneeling in the foreground, wearing a blue jacket and a green beanie, looking towards the camera. The other man is standing behind him, wearing a blue shirt, a grey jacket, and a cap, with his arms outstretched. The background shows a deep, earthen trench.

OR JUSTE

Un projet pilote portant sur
l'or artisanal libre de conflit



LE PROJET

Le projet Or juste vise à développer un système indépendant, équitable et durable qui permet la commercialisation de l'or licite, traçable et libre de conflit en provenance de sites d'exploitation minière artisanale en République démocratique du Congo (RDC) sur les marchés internationaux.

Dans la région des Grands Lacs d'Afrique, particulièrement en République démocratique du Congo, le secteur minier artisanal demeure largement informel et sujet à la violence et à la corruption généralisées. Bien qu'on ait accompli beaucoup de progrès pour retracer des minéraux susceptibles de susciter des conflits, il n'existe toujours pas de suivi ou de contrôle des flux de l'or. L'or artisanal devient donc un moyen idéal de financer des groupes armés. Par conséquent, les collectivités minières sont victimes d'exploitation et le gouvernement perd des revenus lorsque l'or sort du pays en contrebande.

Partenariat Afrique Canada (PAC) a élaboré le projet Or juste pour mettre à l'essai des modèles d'implantation de traçabilité et du devoir de diligence, dans le but de formaliser le secteur de l'exploitation minière artisanale de l'or en République démocratique du Congo. Le projet Or juste applique le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque ainsi que les standards de la certification régionale de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL).

Le projet Or juste incite les mineurs du secteur aurifère artisanal à acheminer leur produit à des exportateurs légitimes — et, en fin de compte, à des consommateurs responsables — en proposant aux mineurs de l'assistance technique en échange de ventes légales. PAC enseigne aux mineurs des techniques d'exploitation améliorées et leur propose d'utiliser l'équipement du projet Or juste; en échange, tout l'or produit doit être suivi et vendu par l'entremise de voies légales.

Dans le modèle actuel mis à l'essai, la *Maison d'achat modèle* agit comme conduit légal pour l'or artisanal de la RDC en achetant celui-ci à des prix concurrentiels, en l'emballant et en le vendant à un exportateur légitime associé (le comptoir).

De par sa conception, le projet assurera sa viabilité financière : la marge de profit tirée des ventes d'or servira à payer les frais d'exploitation, la traçabilité et l'entretien continu de l'équipement du projet. Un pourcentage du profit est investi dans un fonds de développement communautaire géré à l'échelon local. Ce fonds a pour objectif de promouvoir la gouvernance locale des ressources naturelles et de faire profiter tous les membres de la communauté des bénéfices tirés de ces ressources.

Le projet pilote Or juste en est à une étape avancée : il se déroule sur deux sites dans l'est de la République démocratique du Congo.

En Ituri, à Some (territoire de Mambasa) — le projet pilote est pleinement opérationnel, du site minier à l'exportateur. Un nombre de 300 mineurs sont engagés dans le projet.

Dans le Sud Kivu, à Butuzi (territoire de Walungu) — les travaux préparatoires sont en cours : on prévoit réaliser, en 2016, les premières évaluations de l'assistance technique ainsi qu'un processus de consultation auprès de la collectivité.



LE FONCTIONNEMENT DU PROJET

L'actuel modèle de projet Or juste est mis à l'essai

1 SÉLECTION DES MINEURS ET INSCRIPTION AU PROJET OR JUSTE

Le projet pilote Or juste intervient uniquement dans des mines qui conviennent pour une désignation de zones d'exploitation minière artisanale (ZEA) par le gouvernement congolais et qui ont été validées « vertes » et libres de conflit selon les inspecteurs nationaux de sites miniers.

Les mineurs qui forment les équipes, sont inscrit au projet Or juste. Le nombre et la taille des équipes varient (de 4 à 12 mineurs chacune) et chaque équipe a son propre chef d'équipe. Aucun mineur de moins de 18 ans n'est admissible.

Les renseignements sur les mineurs, y compris, entre autres, le nom, le numéro et le type de la carte d'identité, la date de naissance et l'équipe minière, sont consignés dans la base de données des inscriptions au projet Or juste. Chaque participant reçoit un macaron d'identité qui confirme son inscription.

2 EXÉCUTION DU PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Le projet pilote Or juste met en place un programme exhaustif d'assistance technique, fondé sur les évaluations des sites miniers.

On fournit aux mineurs divers types de formation et d'équipements miniers qui peuvent accroître leur rendement de façon significative. On leur offre aussi une formation sur les pratiques minières sécuritaires, sur l'atténuation des incidences environnementales et l'aménagement du territoire, ainsi que sur le respect des droits axé sur l'égalité entre les sexes à l'échelle de la collectivité.

En échange de leur inscription au projet pilote Or juste et de leur participation au programme d'assistance technique, les équipes minières



Une chef de l'équipe minière — qui dirige une équipe de quatre mineurs masculins — utilise l'équipement du projet Or juste pour tamiser le minerai pulvérisé.

sont tenues par contrat de vendre l'or qu'elles produisent à la Maison d'achat modèle (MAM).

3 LE SUIVI DE LA PRODUCTION D'OR

Chacune des équipes minières reçoit un formulaire sur lequel consigner sa production d'or, ce qui permet de suivre son rendement en or. Le chef d'équipe est responsable du formulaire, qu'il doit remplir correctement à la fin de chaque journée. Le formulaire de production d'or doit toujours accompagner l'or jusqu'à la MAM pour qu'une vente soit conclue.

Le personnel du projet Or juste rend visite chaque semaine aux équipes minières sur les lieux du travail pour recueillir les données inscrites sur le formulaire de production. Ces données sont comparées aux évaluations techniques et aux niveaux de production antérieurs pour s'assurer que les équipes minières respectent leur obligation contractuelle de déclarer tout leur rendement en

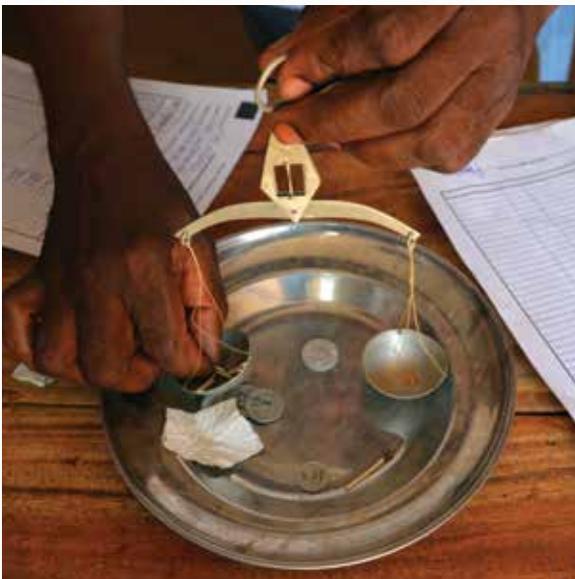
or et de vendre cet or légalement par l'entremise de la MAM. Les équipes qui ne respectent pas pleinement l'accord risquent de se voir retirer l'assistance technique.

4 LA VENTE D'OR À LA MAISON D'ACHAT MODÈLE (MAM)

À la MAM, le chef d'équipe remet au négociant autorisé l'or destiné à la vente ainsi que le formulaire de suivi de la production de l'équipe minière. Le négociant compare la quantité d'or à acheter à la quantité inscrite sur le formulaire de production. Cela garantit que le projet pilote Or juste n'achète pas plus d'or que ce qui a été extrait par les participants inscrits.

Le chef d'équipe doit aussi présenter son macaron d'identité du projet Or juste pour prouver son inscription au projet. On contrôle le numéro d'identité du mineur à l'aide de la base de données sur les inscriptions au projet Or juste. La MAM achète de l'or uniquement à des mineurs inscrits au projet.

Après avoir négocié le prix et conclu la vente, le négociant signe le formulaire de production de l'équipe minière pour indiquer que l'or vient d'être vendu, ce qui garantit qu'il ne pourra être revendu. Le mineur reçoit la preuve d'achat sous forme de reçu.



Le négociant à la MAM utilise des pièces de monnaie anciennes (*kichele*) pour peser l'or, avant de le comparer au rendement consigné sur le relevé de production.

5 LE SUIVI DE LA VENTE D'OR À LA MAM

Le négociant consigne les détails de chaque achat d'or sur un formulaire d'achat quotidien. Le formulaire permet de faire le suivi du type d'or acheté (amalgame d'or ou or alluvial), du poids et du prix, en plus de consigner des renseignements au sujet de l'équipe minière qui l'a produit.

Le formulaire des achats quotidiens accompagne toujours l'or vendu ce jour-là dans ses déplacements de la MAM à l'exportateur.

6 LA PRÉPARATION DE L'OR POUR L'EXPORTATION

La préparation de l'or pour l'exportation — qu'on appelle évacuation au Congo — se fait toutes les semaines. Le gérant de la MAM examine chaque formulaire d'achat quotidien; pour assurer la précision, l'ensemble de l'or est pesé de nouveau. Le gestionnaire est responsable d'une série de formulaires d'évacuation qui confirment les détails relatifs au poids et à l'achat.

Les formulaires d'évacuation et les formulaires d'achat quotidien accompagnent l'or jusque chez l'exportateur. Cela permet de retracer l'ensemble de l'or jusqu'à l'équipe minière et le puits d'où l'or est provenu — dans le respect des normes régionales et internationales.

7 LA VENTE D'OR À L'EXPORTATEUR

Les partenaires du projet Or juste s'associent à un exportateur local (*comptoir*) qui procède à un contrôle préalable complet et prend les mesures nécessaires pour se conformer à la certification régionale.

Chez l'exportateur, l'or est fondu en lingots avant d'être pesé; on détermine ensuite la pureté de l'or. Le gérant de la MAM — un négociant autorisé — négocie le prix et conclut la transaction avec l'exportateur.

Un agent du *Centre d'Évaluation d'Expertise et de Certification (CEEC)* assiste à la vente et autorise l'émission d'un reçu au projet Or juste, confirmant la vente légale de l'or à des fins d'exportation.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Dans le cadre du projet Or juste, une analyse sexospécifique de la chaîne d'approvisionnement de l'or artisanal et dans les communautés minières avoisinantes est élaborée. L'enquête s'appuie sur les recherches menées actuellement par PAC, en collaboration avec l'Université Carleton, au Canada, et le Development Research and Social Policy Analysis Centre, en Ouganda, portant sur les femmes dans le secteur de l'exploitation minière artisanale dans la région des Grands Lacs.

Le programme d'assistance technique Or juste mène des activités de sensibilisation et d'éducation qui améliorent la compréhension des droits des femmes et renforcent leur droit d'avoir accès aux ressources, de les contrôler et d'en profiter. Nous appuyons et favorisons le leadership des femmes, par le renforcement des capacités et la formation sur les droits des femmes.

PROMOTION DE L'ENVIRONNEMENT

Au Congo, les mineurs font face à de nombreuses menaces liées à leur environnement et leur activité de travail, y compris la l'exposition au mercure, les glissements de terrain et la déforestation. Le programme d'assistance technique Or juste fait une grande place à la mise en œuvre de mesures de sécurité et d'atténuation des incidences environnementales sur le site minier, en se fondant sur les recommandations des évaluations de l'impact sur l'environnement.

Selon le PNUE, la production artisanale de l'or est la plus importante source d'émission de mercure liée à l'activité humaine à l'échelle mondiale. Cette substance toxique peut avoir des répercussions fatales sur la santé, particulièrement pour les petits enfants et les enfants à naître. Le projet Or juste met en œuvre des méthodes d'assistance technique qui réduisent les émissions de mercure tout en augmentant le rendement en or et offre de la sensibilisation sur les risques du mercure pour la santé et la sécurité.

Financé par : 



Exécution des fonds de l'USAID :





 **IDRC** | **CRDI**

Le projet Or juste reçoit de l'assistance technique en matière d'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et du soutien logistique de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

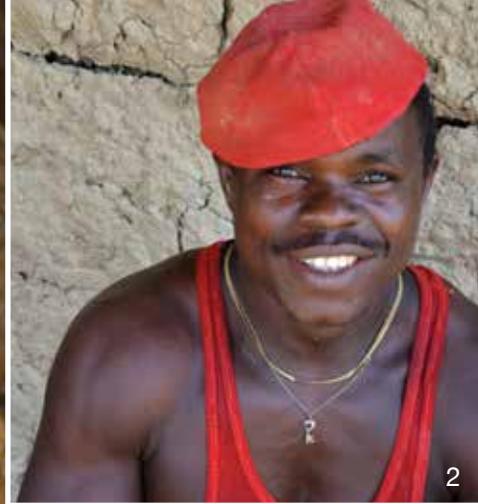
La recherche sur les femmes dans l'exploitation minière artisanale dans la région des Grands Lacs, y compris les communautés de projet Or juste, fait partie du programme Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes (CEDEF), financé conjointement par le Department for International Development (DFID) du R.U., la William and Flora Hewlett Foundation et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada.



PARTENARIAT AFRIQUE CANADA

331 rue Cooper, bureau 600
Ottawa ON K2P 0G5 Canada
www.pacweb.org

 +1-613-237-6768
 Partnership Africa Canada
 PACMinerals





(1) At a mine site in Some, an artisanal miner finds gold while washing ore. (2) A miner takes a break from “crushing” large pieces of ore with a hammer. (3) Miners pound the pieces of ore into smaller particles, before a fellow team member sieves the powder. (4) Women are essential to artisanal mining and carry out various roles in the sector. A mining team leader at a site in Some also runs a small shop with various goods available to miners. (5) A miner who has been designated to sell the team’s gold at the Maison d’achat modèle (MAM) looks on as the négociant weighs the yield and assesses it against the daily production form. (6) A miner (left) registered in the Just Gold project stands with the Administrator of his mine site, outside of the MAM after a trial legal sale. (7) The MAM in Some acts as a legal trading house for artisanal gold. (8) Daily purchases of gold—in this case amalgam—are re-weighed before the weekly export—known in Congo as évacuation. (9) The Just Gold team packages the artisanal gold that has been purchased throughout the week, and prepares the forms for export. (10) At the exporter, the artisanal gold is weighed before being smelted. (11) Smelting turns the gold into gold doré ingots, which are re-weighed for weight and purity. (12) The exporter examines the smelted gold doré ingot before a trial legal export of artisanal Congolese gold.



(1) Sur un site à Some, un mineur artisanal trouve de l’or en lavant le minerai. (2) Un mineur prend une pause lors du concassage de gros morceaux de minerai avec un marteau. (3) Des mineurs pilent le minerai en plus petites particules, avant qu’un membre de l’équipe tamise de la poudre. (4) Les femmes jouent divers rôles essentiels dans l’exploitation minière artisanale. Une chef d’équipe sur un site minier à Some exploite aussi une petite boutique qui offre divers articles aux mineurs. (5) Un mineur désigné pour vendre l’or de l’équipe à la Maison d’achat modèle (MAM) regarde le négociant peser l’or et vérifie le poids par rapport au formulaire de production quotidienne. (6) Un mineur (à gauche) inscrit au projet Or juste en compagnie de l’administrateur de son site minier après une vente légale d’essai devant la MAM. (7) La MAM à Some agit à titre de maison d’achat légale pour l’or artisanal. (8) Les achats quotidiens d’or — dans ce cas-ci de l’amalgame — sont pesés de nouveau avant l’exportation hebdomadaire, qu’on qualifie au Congo d’« évacuation ». (9) L’équipe d’Or juste emballe l’or artisanal qui a été acheté durant la semaine et prépare les formulaires d’exportation. (10) Chez l’exportateur, l’or artisanal est pesé avant d’être fondu. (11) La fonte transforme l’or en lingots, qui sont de nouveau pesés pour déterminer leur poids et leur pureté. (12) L’exportateur examine le lingot d’or fondu avant une vente d’essai légale d’or artisanal congolais.